

Article paru le 1^{er} juin 2024

DÉCHETS

Cecil Professionnel s'engage aux côtés d'Eco DDS

Cecil Professionnel s'associe à EcoDDS et son dispositif Rekupo pour faciliter la gestion de la fin de vie de ses produits. Un partenariat en accord avec la politique RSE du groupe V33 qui doit inciter particuliers et professionnels à rapporter leurs pots et aérosols usagés en magasin. Pour les impliquer davantage dans la démarche de tri et de recyclage et les encourager à venir les déposer en magasins (toutes marques confondues, Cecil Professionnel a lancé une opération "Bon de réduction différé" qui a démarré dans certains points de vente partenaires dès la mi-mai. Ainsi, pour chaque pot usagé déposé, le particulier ou artisan se voit remettre un bon de réduction différé de 20 € sur son prochain achat de produits Cecil Professionnel d'un montant minimum de 100 €.

Un kit PLV pour les distributeurs

L'opération est mise en place dans les magasins équipés du



© Cecil Professionnel

dispositif Rekupo et chez les partenaires distributeurs bénéficiant d'une machine à teinter V33 ou Cecil Professionnel. Un kit PLV complet est mis à leur disposition par Cecil Professionnel afin de mettre en avant cette opération. Il comprend des blocs de bulletins, des chevalets comptoirs A4 et des affiches A3. L'objectif étant aussi de dynamiser les ventes de peintures et de produits de traitements du bois Cecil Professionnel en créant du trafic dans les points de vente partenaires. Les bons de réduction sont disponibles jusqu'à fin 2024 alors que la semaine européenne de réduction des déchets fin novembre sera un temps fort de la campagne. ● F. G.